

# Le banquier, l'artiste et l'entrepreneur social

**Beaucoup de zones d'intersection peuvent se dessiner entre l'économie sociale et le secteur culturel et créatif, même si les deux mondes s'ignorent trop souvent. Et l'un et l'autre peuvent buter sur une même difficulté : le financement de leurs projets. N'auraient-ils pas tout à gagner à mieux se connaître ?**

En août 2015, le Brussels Creative Forum<sup>1</sup> accueillait une conférence débat sur le thème des relations entre économie sociale et culture. Les coordinateurs de la rencontre (le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ (PLS) et l'association SMart) expliquaient leurs intentions en ces termes : « L'industrie créative et culturelle se doit de recourir à de nouvelles méthodes pour concevoir, financer, produire et diffuser sa production. Le champ de l'économie sociale et solidaire, porteur d'innovation sociale, offre des solutions et des alternatives – à dimension humaine – pour soutenir une dynamique de croissance de cette industrie. »

Aux côtés de Denis Stokkink, président de PLS, et de Sandrino Graceffa, administrateur-délégué de SMart, figuraient Barbara Garbarczyk, chargée de projets au sein de la SAW-B, organisme fédérateur de l'économie sociale en Wallonie et à Bruxelles, Olivier Marquet, directeur de la banque Triodos, et Séverine Konder, responsable belge de l'association Kilti, qui propose au public des « paniers culturels » composés sur le modèle des « paniers bios », avec une sélection de produits locaux de saisons (billets de spectacles, entrées à des expositions, livres, etc.).

Leur échange d'idées a permis de souligner les nombreuses connexions possibles entre la culture et l'économie sociale. Pour cet article, nous nous sommes cependant centré sur une seule thématique, celle du financement. Mais pour bien mesurer de quoi il retourne, il convient d'abord de définir ce qu'est l'économie sociale.

## .OBJECTIFS SOCIAUX ET MOYENS DÉMOCRATISÉS

Barbara Garbarczyk s'est chargée de rappeler qu'il ne s'agit pas d'un secteur déterminé, mais d'une dynamique particulière, une manière d'entreprendre différemment, portée par des personnes qui désirent produire, travailler et consommer autrement.

Les entreprises d'économie sociale partagent deux caractéristiques essentielles. D'une part, elles n'ont pas pour vocation de faire le plus de profit possible mais de poursuivre des finalités sociales, qui peuvent être très variées : maîtrise de l'énergie, soutien aux handicapés, lutte contre la spéculation foncière (on achète collectivement des terrains pour qu'ils restent à la disposition d'agriculteurs de la filière biologique), ou même pompes funèbres écologiques accessibles au plus grand nombre... Il est normal, dès lors, que des entreprises d'économie sociale se retrouvent dans tous les domaines d'activités : secteur financier, construction, services, culture, etc. D'autre part, l'économie sociale se caractérise par une volonté de faire entrer la démocratie dans l'entreprise, en favorisant la propriété collective, la participation aux décisions.

<sup>1</sup> Cet événement annuel « compte essentiellement deux volets » : la présentation au public, avant la rentrée de septembre, « des activités et programmations des institutions et organismes culturels » situés à Bruxelles ; et des rencontres professionnelles, ateliers et conférences. Cf. [www.brusselscreativeforum.be](http://www.brusselscreativeforum.be)

.On pourrait préciser que ces deux critères ne sont pas propres à la SAW-B et figurent en bonne place dans la Charte de l'économie sociale édictée en France en 1980.<sup>2</sup>

Pour Denis Stokkink, le lien entre secteur culturel et économie sociale s'établit par le partage de valeurs et d'objectifs communs. Aux quatre coins de l'Europe, des mouvements culturels se revendiquent de l'économie sociale et inversement. C'est ce que montre une publication conjointe de PLS et de SMart : *Economie sociale, secteur culturel et créatif. Vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*<sup>3</sup>. Si les artistes sont souvent très individualistes, affirme le président-fondateur de POUR LA SOLIDARITÉ, ils ne sont pas pour autant isolés du monde et peuvent très bien développer des projets à finalité sociale.

Sandrino Graceffa souligne pour sa part que les entreprises d'économie sociale ont besoin d'engager un changement, de dépoussiérer leurs pratiques en s'ouvrant à de nouveaux porteurs de projets. Selon lui, l'économie sociale est actuellement trop souvent appréhendée comme une économie de la réparation. Dès lors, elle apparaît au regard de beaucoup comme une sous-économie, alors qu'en réalité elle représente aujourd'hui une façon très féconde d'aborder l'économie. On peut repenser tout le système à partir d'elle. Quant au secteur culturel, il expérimente de nouvelles formes de production, de diffusion, de solidarité, mais de façon trop atomisée, et sans être reconnu des institutions d'économie sociale. Il importe dès lors de construire des ponts entre les deux mondes.

Selon Graceffa, beaucoup d'initiatives culturelles ne s'inscrivent pas dans l'histoire de l'économie sociale mais en marge d'elle, simplement parce qu'elles ne savent pas qu'elles en font partie, qu'elles sont même en train de la renouveler. Leur apport à l'économie sociale tient notamment au fait que nombre de leurs projets trouvent leur modèle économique dans une hybridation des ressources : un peu de financement issu de la redistribution, donc de financement public, un peu de financement privé (investissement personnel, familial, vente de spectacles, de CD...) et un très grand recours à la réciprocité, sans échanges monétaires. Beaucoup de réalisations ne se feraient pas sans engagements de réciprocité, sans contributions bénévoles impliquant une mise à disposition de temps, de moyens, de savoir-faire. Cette hybridation fait la force de ce que l'administrateur-délégué de SMart préfère appeler l'économie « solidaire » plutôt que l'économie « sociale ».

On pourrait lui rétorquer que certains artistes ou créatifs s'accommodent fort bien de l'économie de marché et de la recherche d'un profit maximal quand d'autres au contraire – certains graffeurs, par exemple, – s'inscrivent délibérément en marge de toute économie. La dimension démocratique apparaît elle aussi à géométrie variable : s'il se trouve des communautés de créatifs prêtes à beaucoup partager, y compris au plan des rémunérations, on rencontre aussi des artistes persuadés que la haute valeur de leurs projets, ajoutée à la haute valeur de leur ego, les dispense de toute considération sociale à l'égard de leurs collaborateurs.

## UNE DIFFICULTÉ COMMUNE : LE FINANCEMENT

Quoi qu'il en soit, les opérateurs culturels comme les entreprises d'économie sociale butent souvent sur la même difficulté : le financement de leurs projets. Il était donc particulièrement intéressant d'entendre sur cette question le point de vue d'un banquier, en l'occurrence Olivier Marquet, directeur de Triodos Belgique.

Rappelons que cette banque « durable » créée aux Pays-Bas en 1980, qui a ouvert une succursale en Belgique dès 1993, avant d'essaimer au Royaume-Uni, en Espagne et en Allemagne, s'est donné pour mission de « mettre l'argent au service de changements sociaux, environnementaux et culturels positifs »<sup>4</sup>.

2 Cf. notamment <http://entreprenreaurement.bordeaux-metropole.fr/qu-est-ce-que-l-economie-sociale/charte-de-l-economie-sociale/>

3 Collectif, Denis Stokkink et Sandrino Graceffa (dir.) *Economie sociale, secteur culturel et créatif. Vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*, Bruxelles, Coéd. SMart – POUR LA SOLIDARITÉ, Cahiers, n°34, mai 2015.

4 Cf. [www.triodos.be/fr/la-banque-triodos/qui-sommes-nous/mission/](http://www.triodos.be/fr/la-banque-triodos/qui-sommes-nous/mission/)

Pour Olivier Marquet, le rôle d'une banque comme Triodos vis-à-vis de l'économie sociale est de « permettre, à travers le crédit, un effet levier qui favorisera un développement plus rapide de l'offre d'une entreprise vers le citoyen ».

L'entreprenariat social peut selon lui apporter au secteur culturel des solutions organisationnelles, techniques. Ces solutions doivent permettre à l'artiste, qui est le plus souvent isolé, de franchir la barrière de ce qu'on appelle en analyse bancaire le « key man risk ». L'artiste est l'homme ou la femme clé de son propre projet. S'il reste seul, sans s'associer à d'autres, ce projet demeure fragile, notamment à cause d'une dépendance trop exclusive aux subsides. Il aura du mal à se développer et à faire appel au soutien de structures bancaires.

Comme Sandrino Graceffa, Olivier Marquet estime qu'entre l'économie sociale et la culture, « des fertilisations croisées sont possibles ». La première a besoin de se renouveler, de se réinventer. Les artistes et le secteur créatif ont, sur ce point, beaucoup à lui apporter.

La création représente par excellence un domaine où il n'y a pas de limite au développement ; et c'est dans ce domaine que se fera le développement des économies futures, affirme-t-il. Il faut dès lors soutenir les industries culturelles et créatives. Si le secteur créatif connaît un tel succès en Flandre, en matière de stylisme notamment, c'est parce qu'il bénéficie d'une politique organisée, avec d'importantes injections de fonds par les autorités publiques.

Mais l'argent n'est pas tout. Indépendamment des nécessités financières, on trouve dans l'économie sociale et dans la culture un égal besoin de professionnalisation. A travers un fonds réservé à cet effet, Triodos soutient les démarches de professionnalisation par l'intermédiaire de l'association Toolbox, réunissant des volontaires qui mettent leur expertise à la disposition de structures en création ou en développement.<sup>5</sup>

## BESOINS ET SOLUTIONS

L'expérience de SMart en atteste : les besoins les plus importants portent sur des interventions financières modestes, des micro-crédits qui ont un impact très important. Sandrino Graceffa rapporte à ce propos le témoignage d'une photographe qui estime que sa carrière a vraiment démarré quand elle a pu acheter par l'intermédiaire de SMart le matériel dont elle avait besoin, pour un montant de 3000 €. Pour de tout petits projets, l'acteur bancaire classique est en difficulté parce que le coût de traitement d'un dossier de ce type est important. Il faut donc trouver d'autres systèmes qui permettent de fluidifier les possibilités de petits prêts. Les pouvoirs publics pourraient agir sur le chapitre de la garantie.

Olivier Marquet acquiesce à cette proposition : avoir un fonds de garantie spécifique pour les petits projets pourrait s'avérer utile. Il arrive à Triodos d'accorder de petits prêts, explique-t-il, des prêts de l'ordre de 5000 € maximum, uniquement réservés à des projets qui ont des perspectives d'être un jour autosuffisants. Ces 5000 euros permettent de démarrer et de trouver d'autres ressources. Mais tout ne passe pas nécessairement par un effet levier. Certains projets impliquent plus de risques que ce qu'une banque n'est prête à prendre. Triodos, comme les autres institutions bancaires, travaille avec l'argent de ses déposataires et a l'obligation de rendre intégralement ce qu'on a déposé chez elle. D'où la nécessité de garanties pour les prêts, surtout pour des idées innovantes, comme on en rencontre chez les artistes.

Marquet évoque une initiative intéressante prise par sa banque aux Pays-Bas, en cheville avec l'association Cultuur + Ondernemen.<sup>6</sup> Cette structure réunissant des acteurs culturels a créé un

<sup>5</sup> « Toolbox est une asbl dont la mission est d'améliorer la gestion d'associations œuvrant dans le secteur social en Belgique. Pour ce faire, une centaine de professionnels accompagnent bénévolement les associations grâce à leur expertise. » Cf. [www.toolbox.be/](http://www.toolbox.be/) Pour le fonds Triodos : [www.triodos.be/fr/la-banque-triodos/ce-que-nous-faisons/fonds-triodos/](http://www.triodos.be/fr/la-banque-triodos/ce-que-nous-faisons/fonds-triodos/)

<sup>6</sup> Cf. [www.cultuur-ondernemen.nl/over-ons](http://www.cultuur-ondernemen.nl/over-ons) : « Culture + entreprendre encourage l'entreprenariat dans le secteur de la culture. Nous travaillons sur une industrie florissante qui peut fonctionner de façon indépendante », lit-on sur la page de présentation de leur site.

fonds de garantie pour le financement de projets artistiques. Triodos prête à des entrepreneurs artistiques et culturels sur base de cette garantie. Chose étonnante : le montant des prêts consentis est beaucoup plus important que le montant global de la garantie : jusqu'à dix fois plus, parce que les artistes se montrent rarement en défaut de remboursement, et qu'il est donc possible, sur la base d'un fonds de garantie, d'appliquer un effet multiplicateur très important. Concrètement, cela signifie que, dans l'hypothèse où le montant du fonds de garantie s'élève à 10 000 euros, la banque peut accorder jusqu'à 100 000 euros de prêts cumulés. Triodos Belgique envisage de développer un projet du même ordre pour notre pays.

La question peut se poser (mais elle ne l'a pas été lors de la rencontre) de savoir si les conditions sont les mêmes de part et d'autre de notre frontière septentrionale. La figure de l'artiste entrepreneur est en effet beaucoup plus développée dans le Nord de l'Europe qu'elle ne l'est chez nous, où l'enseignement prend très peu en considération les aspects économiques des métiers artistiques.<sup>7</sup> Mais il est certain que les restrictions budgétaires croissantes au niveau des pouvoirs subsidiaires amènent les artistes à renouveler leurs sources de financement : l'entrepreneuriat fait partie des solutions envisageables, et cet entrepreneuriat artistique peut parfaitement s'inscrire dans l'économie sociale et solidaire.

CARMELO VIRONE  
SMART  
SEPTEMBRE 2015

---

## SOURCES ET RESSOURCES

---

COLLECTIF, Bureau d'études de SMart (dir.), *L'artiste, un entrepreneur ?*, Bruxelles, coéd. SMart – Les Impressions nouvelles, 2011

COLLECTIF, Denis Stokkink et Sandrino Graceffa (dir.) *Economie sociale, secteur culturel et créatif. Vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie*, Bruxelles, Coéd. SMart – POUR LA SOLIDARITÉ, Cahiers, n°34, mai 2015

COLLECTIF, Denis Stokkink et Sandrino Graceffa (dir.) *Economie sociale, secteur culturel et créatif. Vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France*, Bruxelles, Coéd. SMart – POUR LA SOLIDARITÉ, Cahiers, n°35, mai 2015

DE GHELLINCK, Quentin, *Le financement de la culture en Belgique francophone*, SMart, mai 2014

ROSKAMS Nele et DONDER Frisia, *Culture en Flandre : rigueur et ripostes*, SMart, décembre 2014

---

## SITES À CONSULTER

SAW-B, fédération d'économie sociale : [www.saw-b.be](http://www.saw-b.be)

POUR LA SOLIDARITÉ, think & do tank européen : [www.pourlasolidarite.eu/](http://www.pourlasolidarite.eu/)

Triodos, banque : [www.triodos.be/fr](http://www.triodos.be/fr)

---

<sup>7</sup> Voir notamment Annick Schramme, « Les artistes et l'entrepreneuriat en Flandre » et Giep Hagoort, « L'enseignement et l'entrepreneuriat culturel », in Collectif, *L'artiste, un entrepreneur ?*, Bruxelles, coéd. SMart – Les Impressions nouvelles, 2011.